

LE PALAIS DU LUXEMBOURG ET LES SÉNATEURS

Les sénateurs



Leur mandat

6 ans (9 ans jusqu'en 2004).



Leur condition de candidature

Avoir au moins 30 ans.



Qui les élit ?

les "grands électeurs"
(voir ci-dessous).



Leur rôle

- Proposent et votent les lois (avec les députés, qui ont le dernier mot).
- Approuvent (ou non) les budgets de l'État et de la Sécurité Sociale (avec les députés, qui ont le dernier mot).
- Peuvent réviser la Constitution (avec les députés).
- Contrôlent le gouvernement.
- Représentent les collectivités territoriales.

Le palais du Luxembourg à Paris

Palais du Luxembourg

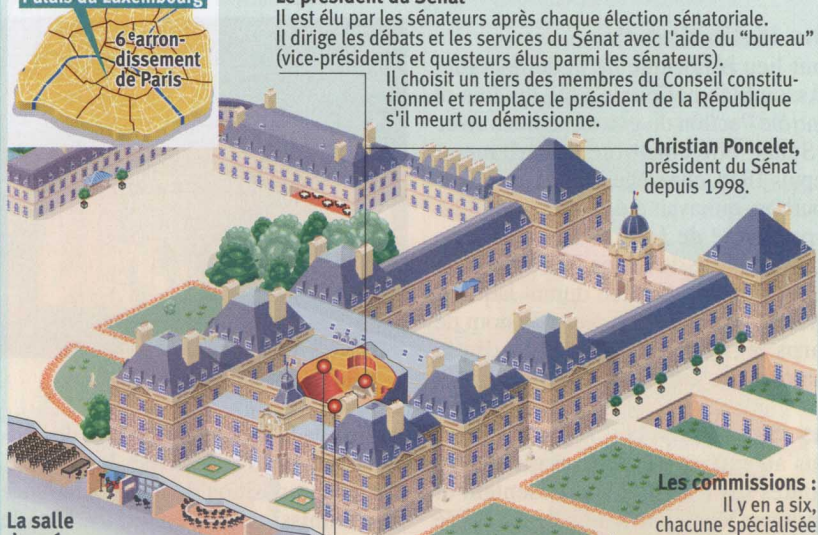
6^e arrondissement de Paris

Le président du Sénat

Il est élu par les sénateurs après chaque élection sénatoriale. Il dirige les débats et les services du Sénat avec l'aide du "bureau" (vice-présidents et questeurs élus parmi les sénateurs).

Il choisit un tiers des membres du Conseil constitutionnel et remplace le président de la République s'il meurt ou démissionne.

Christian Poncelet, président du Sénat depuis 1998.



La salle des séances :

Les sénateurs y ont chacun leur "fauteuil" et siègent par groupe politique (PS, PC, RDSE [PRG] et UC [UDF] à la gauche du président, UMP sur le reste des bancs).

Les bancs du gouvernement :

C'est là que s'assoient les ministres quand ils viennent défendre une loi ou répondre aux questions des sénateurs.

Les commissions :
Il y en a six, chacune spécialisée dans un domaine de la loi.

Elles rassemblent des sénateurs de tous les groupes et examinent dans le détail chaque loi avant le vote.

Comment on élit les sénateurs

Qui les élit ?

Dans chaque département, un "collège électoral", formé des députés, des conseillers régionaux et généraux et des délégués des communes (plus la commune a d'habitants, plus elle a de délégués).

et comment ?

Tous les trois ans, on élit la moitié des sénateurs*. Dans les départements peuplés, on vote à la proportionnelle par liste. Dans les autres, on vote au scrutin majoritaire à deux tours.

* Une fois la réforme actuelle achevée.

Le Sénat actuel (depuis 2004)

Par groupe politique (y compris élus apparentés et rattachés)

